

Approbation n° 22-164 du 19 mai 2022

Société : CREDIT AGRICOLE SA

Prospectus approuvé en vue de l'émission par offre au public et de l'admission sur Euronext Paris de titres de créance d'une valeur nominale de 1 €.

Nota :

Le prospectus incorpore par référence :

- le communiqué de presse du 6 juin 2019 relatif au plan à moyen terme 2022 du Groupe Crédit Agricole,
- certaines sections du document d'enregistrement universel 2020 déposé auprès de l'AMF le 24 mars 2021 sous le n° D. 21-0184 et de son amendement déposé auprès de l'AMF le 1^{er} avril 2021 sous le n° D. 21-0184-A01,
- certaines sections du document d'enregistrement universel 2021 déposé auprès de l'AMF le 24 mars 2022 sous le n° D. 22-0142 et de ses amendements déposés auprès de l'AMF le 4 avril 2022 sous le n° D. 22-0142-A01 et le 13 mai 2022 sous le n° D. 22-0142-A02.